bien vous habiller le peu souvent que vous allez chez le roi, puisque je m'habille tous les jours, moi qui suis votre grand' mère. Dites naturellement que c'est la paresse qui vous empêche de vous habiller, ce qui ne convient ni à votre âge ni à votre rang. Une princesse doit être vêtue en princesse, et une soubrette en soubrette. »

Madame aimait Louis XIV; elle l'aimait beaucoup. « Quand le roi eût été mon père, dit-elle, je ne l'aurais pas plus aimé que je ne l'ai aimé. » — « Le roi n'est pas bien, écrit-elle (15 août 1715); cela me tracasse au point que j'en suis malade; j'en perds l'appétit et le sommeil. Dieu veuille que je me trompe! mais si ce que je crains arrivait, ce serait pour moi un grand malheur. » Or pourquoi Madame aime-t-elle à ce point le roi? Précisément à cause de sa fierté. Dans cette cour, galante au dehors, vile au-dedans, elle trouve, en sa noblesse et son honnêteté, Louis XIV seul assez noble, assez honnête pour être digne de son amitié. « Toujours maître et toujours roi, dit le P. Cathalan qui a prononcé l'oraison funèbre de Madame, en parlant de Louis XIV, mais plus honnête homme encore et plus chrétien qu'il n'était maître et roi. » — « C'est ce mérite qui la toucha, dit très-bien le P. Cathalan. Un goût, et si je puis m'exprimer de la sorte, une sympathie de grandeur attacha Madame à Louis XIV. De secrets rapports font les nobles attachements d'estime et de respect; et les grandes âmes, quoique les traits de leur grandeur soient différents, se sentent et se rassemblent. Elle estima, elle honora, oserai-je le dire? elle aima ce grand roi, parce qu'elle était grande elle-même. Elle l'aimait lorsqu'il était plus grand que sa fortune; et elle l'aimait encore davantage lorsqu'il était plus grand que ses malheurs. On l'a vue donnant à ce prince mourant des larmes sincères, en donner même à sa mémoire, le chercher dans ce superbe palais qu'il remplissait de l'éclat de sa personne et de ses vertus, dire souvent qu'il y manquait, et porter toujours depuis sa mort une plaie profonde, dont toute la gloire de son fils n'a pu lui ôter le sentiment. »

Si Madame aime le roi et se plaît avec lui, en revanche elle n'aime pas Mme de Maintenon; elle la hait, elle la méprise. Pour elle, cette reine de la main gauche est un Tartufe femelle, une Gorgone, une Brinvilliers; ne sachant plus quelle épithète jeter à cette face froide et pâle, Madame ajoute : « Tout le mal qu'on dit de cette femme diabolique est encore au-dessous de la vérité. » D'où vient cette haine, cette haine implacable, profonde? Peut-être de ce que Mme de Maintenon avait, de concert avec le P. La Chaise, amené la révocation de l'édit de Nantes et organisé les dragonnades; or Madame était pour la Réforme. D'un autre côté, Mme de Maintenon, de petite race, d'extraction presque bourgeoise, était arrivée au trône ou peu s'en fallait; Madame était princesse et de maison souveraine, et on aurait voulu que celle-ci pliât le genou devant celle-là. « Il n'y a plus de cour en France, dit Madame (23 mai 1720), et c'est la faute de la Maintenon, qui, voyant que le roi ne voulait pas la déclarer reine, ne voulut plus qu'il y eût de grandes réceptions, et persuada à la jeune Dauphine (la duchesse de Bourgogne) de se tenir dans sa chambre à elle, où il n'y avait plus de distinction de rang ni de dignité. Sous prétexte que ce n'était qu'un jeu, la vieille amena la Dauphine et les princesses à la servir à sa toilette et à table; elle leur persuada de lui présenter les plats, de changer ses assiettes, de lui verser à boire. Tout fut donc mis sens dessus dessous, et personne ne savait plus quelle était sa place ni ce qu'il était. Je ne me suis jamais mêlée à tout cela; mais lorsque j'allais voir la dame, je me mettais près de sa niche sur un fauteuil, et je ne l'ai jamais servie, ni à table ni à la toilette. Quelques personnes me conseillaient de faire comme la Dauphine et les princesses; je répondis : « Je n'ai jamais » été élevée à faire des bassesses, et je suis » trop vieille pour me livrer à des jeux d'en» fants. » Depuis on ne m'en a plus reparlé. »

Saint-Simon donne une autre raison de la haine de Madame pour Mme de Maintenon et présente notre héroïne sous un jour tout autre. Monsieur venait de mourir. A qui reviendrait la régence? Serait-ce au duc du Maine? Il n'y pensait guère, lui, en vérité; mais, s'il n'y pensait pas, et tandis qu'il traduisait l'*Anti-Lucrèce*, la duchesse du Maine, ce petit démon de Sceaux, y travaillait ardemment. Serait-ce au fils de Monsieur? Sa mère le désirait; mais, pour arriver à l'accomplissement de son désir, il lui fallait l'aide de celle qu'elle n'aimait pas d'instinct, si elle ne la haïssait pas encore, de Mme de Maintenon. Elle hésita d'abord; mais enfin, mettant toute dignité de côté, elle se présenta chez le Tartufe en robe de couleur feuille-morte. Celle-ci l'attendait. Impassible et froide, elle laissa parler la visiteuse, elle la laissa parler longtemps, « s'enferrer » dans des protestations d'amour pour le roi; puis, tout à coup, elle sortit de sa poche une lettre qu'elle présenta à Madame; cette lettre était écrite à l'électrice de Hanovre par Elisabeth-Charlotte qui, en termes outrageants, racontait les relations du roi avec la veuve Scarron. « On peut penser, dit Saint-Simon, si, à cet aspect et à cette lecture, Madame pensa mourir sur l'heure. » Mais ce n'est point tout encore. Mme de Maintenon, doucement, fait des reproches à Madame sur le peu d'égards qu'elle a pour elle, et Madame de renouveler ses protestations et de s'enferrer pour la seconde fois. La Maintenon de la laisser s'enferrer; puis, tout à coup, de lui découvrir certaines paroles injurieuses dites dix années auparavant par Madame à une amie contre la maîtresse du roi. » Dix années auparavant!... Cela ne peint-il pas d'un trait la complice du P. La Chaise? — « A ce second coup de foudre, Madame, dit Saint-Simon, demeura comme statue; il y eut quelques moments de silence. »

La scène que nous venons de raconter se passait le 11 juin 1701; le 15 du même mois, Mme de Maintenon recevait la lettre suivante :

« Ce mercredi 15 de juin, à onze heures du matin.

« Si je n'avais eu la fièvre et de grandes vapeurs, madame, du triste emploi que j'ai eu avant-hier d'ouvrir les cassettes de Monsieur, toutes parfumées des plus violentes senteurs, vous auriez eu plutôt de mes nouvelles; mais je ne puis me tenir de vous marquer à quel point je suis touchée des grâces que le roi a faites hier à mon fils, et de la manière qu'il en use pour lui et pour moi. Comme ce sont des suites de vos bons conseils, madame, trouvez bon que je vous en marque ma sensibilité et que je vous assure que je vous tiendrai très-inviolablement l'amitié que je vous ai promise, et je vous prie de me continuer vos conseils et avis, et de ne jamais douter de ma reconnaissance, qui ne peut finir qu'avec ma vie.

« Élisabeth-Charlotte. »

Voilà vraiment le secret de l'antipathie, de la haine profonde de Madame envers Mme de Maintenon. Celle qui, fière de sa race, impérieuse, hautaine et honnête, avait été obligée de s'abaisser, de s'humilier devant la petite bourgeoise, parvenue à force d'hypocrisie et de vilenies, devait à un moment relever la tête, être honteuse, pleine de rage et s'oublier jusqu'à jeter à cette petite bourgeoise toutes les épithètes déraisonnables et presque injustes que vous savez.

Madame fut payée de son humiliation; elle arriva à ses fins : son fils fut régent. Ah! mais ne croyez pas qu'elle ait un moment pensé à elle, qu'elle ait eu l'ambition de régner par Monsieur, de se mêler des affaires de l'État. Point du tout : elle n'en a pas même eu un seul instant la pensée. « Je n'ai aucune ambition, écrit-elle en 1719; je ne veux point gouverner, je n'y trouverais aucun plaisir. Il n'en est pas de même des Françaises; la moindre servante se croit très-propre à diriger. Je trouve cela tellement ridicule que j'ai été guérie de toute manie de ce genre. » Et puis, elle est honteuse de cette grande orgie dont son fils est le roi; son cœur se soulève de dégoût quand elle voit les femmes de la cour vêtues d'une manière indécente; elle est indignée quand elle entend ce petit fat de Richelieu. « Les jeunes gens, à l'époque où nous sommes, n'ont que deux objets en vue : la débauche et l'intérêt. La préoccupation qu'ils ont toujours de se procurer de l'argent, n'importe par quel moyen, les rend pensifs et désagréables; pour être aimable, il faut avoir l'esprit débarrassé de soucis, et il faut avoir la volonté de se livrer à l'amusement dans d'honnêtes compagnies; mais ce sont des choses dont on est bien éloigné aujourd'hui. » Voilà ce qu'elle écrivait en sa pudeur indignée, ce qu'elle pensait, et, dès qu'elle pouvait quitter le Palais-Royal où, comme mère du Régent, elle était trop souvent, à son gré, obligée de séjourner, elle prenait le chemin de Saint-Cloud.

A Saint-Cloud, loin du bruit, au milieu de la nature, la jeune fille de Heidelberg se sentait vivre.

Il est vrai que sa vie est un peu changée. On ne vit point passé cinquante ans comme on vivait à dix-huit. Elle ne court plus après les papillons, elle ne va plus à la recherche des nids d'oiseaux, on ne la rencontre plus à cinq heures du matin mangeant des cerises avec un gros morceau de pain au haut d'une montagne; elle ne va plus à cheval courir les cerfs dans les forêts, ce qu'elle aimait tant. « Est-il possible, écrit-elle à une de ses amies, que vous n'ayez jamais vu de grandes chasses? J'ai vu prendre plus de mille cerfs, et j'ai fait aussi des chutes graves; mais, sur vingt-six fois que je suis tombée de cheval, je ne me suis fait mal qu'une seule. »

Tout est changé. Sa passion maintenant est de collectionner des médailles avec l'aide du savant Baudelot : « Une étude seule fut capable de l'attacher, a dit le jésuite Cathalan; ce fut celle des médailles. Cette suite des empereurs du haut et du Bas-Empire, qu'elle recueillit avec choix, qu'elle arrangea avec soin, lui remettait tout d'un coup sous les yeux ce qu'il y eut de plus respectable dans les siècles passés. En examinant les traits de leurs visages, elle se rappelait les traits de leurs actions, et elle se remplissait avec eux des nobles idées de la grandeur romaine. »

En bon jésuite, le panégyriste se garde bien de dire qu'une autre passion de Madame était celle de la comédie. Elle disait même, en sa franchise un peu irrévérencieuse : « A l'égard des prêtres qui défendent la comédie, je n'en parlerai pas davantage; je dirai seulement que, s'ils y voyaient un peu plus loin que leur nez, ils comprendraient que l'argent que le peuple dépense pour aller à la comédie n'est pas mal employé : d'abord, les comédiens sont de pauvres diables qui gagnent ainsi leur vie; ensuite la comédie inspire la joie, la joie produit la santé, la santé donne la force, la force produit de bons travaux : la comédie est donc plutôt à encourager qu'à défendre. » Madame aimait Molière, et, de Molière, *Tartufe* et le *Misanthrope*. Noter ces prédilections, n'est-ce point donner la mesure de l'esprit d'Elisabeth-Charlotte?

Ce qu'elle aimait surtout, c'était correspondre avec ses amies absentes. Ecoutez ce que dit un Allemand en visite chez Madame; c'est un portrait pris sur le vif, une photographie: « Cette princesse, dit le baron de Pœllnitz, était très-affable, accordant cependant assez difficilement sa protection. Elle parlait beaucoup et parlait bien, elle aimait surtout à parler sa langue naturelle, que près de cinquante années de séjour en France n'ont pu lui faire oublier, ce qui était cause qu'elle était charmée de voir des seigneurs de sa nation et d'entretenir commerce de lettres avec eux. Elle était très-exacte à écrire à madame l'électrice de Hanovre et à plusieurs autres personnes en Allemagne. Ce n'étaient point de petites lettres qu'elle écrivait ordinairement; elle remplissait fort bien vingt à trente feuillets de papier. J'en ai plusieurs qui auraient mérité d'être rendues publiques; je n'ai rien vu de mieux écrit en allemand. Aussi cette princesse ne faisait-elle qu'écrire du matin au soir. D'abord, après son lever, qui était toujours vers les neuf heures, elle se mettait à sa toilette; de là, elle passait dans son cabinet, où, après avoir été quelque temps en prières, elle se mettait à écrire jusqu'à l'heure de la messe. Après la messe, elle écrivait encore jusqu'au dîner, qui ne durait pas longtemps. Madame retournait ensuite écrire et continuait ainsi jusqu'à dix heures du soir. Vers les neuf heures du soir, on entrait dans son cabinet : on trouvait cette princesse assise à une grande table et entourée de papiers. Il y avait une table d'hombre auprès de la sienne, où jouaient ordinairement Mme la maréchale de Clérembault et d'autres dames de la maison de cette princesse. De temps en temps, Madame regardait jouer, quelquefois même elle conseillait en écrivant; d'autres fois elle entretenait ceux qui lui faisaient la cour. J'ai vu une fois cette princesse s'endormir, et, un instant après, se réveiller en sursaut et continuer d'écrire. »

Ainsi, toujours bonne, honnête et fière, vécut jusqu'à l'âge de soixante-dix ans Madame, mère du Régent; elle mourut à Saint-Cloud, le 8 décembre 1722, priant Dieu pour son fils. « Dieu veuille le convertir; c'est la seule grâce que je lui demande. » Elle fut transportée à Saint-Denis, sans pompe, selon sa volonté dernière, et ses obsèques furent célébrées le 13 février suivant. Massillon prononça l'oraison funèbre de la défunte.

Sainte-Beuve a écrit sur la princesse dont nous venons d'esquisser la vie une étude très-complète et très-soignée; détachons-en quelques lignes : « Madame et le duc de Saint-Simon ont cela de commun, que ce sont deux honnêtes gens à la cour, honnêtes gens que l'indignation aisément transporte, souvent passionnés, prévenus, féroces alors et sans pitié pour l'adversaire. Saint-Simon, est-il besoin de le dire? a sur Madame toute la supériorité d'une nature de génie faite exprès pour sonder et pour fouiller dans les cœurs, pour en rapporter les descriptions toutes vives, qu'il nous rend présentes en traits de flamme. Madame, souvent crédule, regardant ailleurs, mêlant les choses, peu critique dans ses jugements, voit bien pourtant ce qu'elle voit, et elle le rend avec une force, une violence, qui, pour être peu conforme au goût français, ne se grave pas moins dans la mémoire. Quand elle tombe juste, elle emporte nettement la pièce, comme Saint-Simon. Tous deux se connurent beaucoup et s'estimèrent : ils avaient, sans s'en douter, le même travers, et ils le notaient réciproquement chacun chez l'autre ; l'une était à cheval sur son rang de princesse et sur le qui-vive, de peur qu'on ne lui rendît pas assez; l'autre était intraitable, on le sait, et comme fanatique, sur le chapitre des ducs et pairs. En France et en Angleterre, dit Madame, les ducs et les lords ont un orgueil tellement excessif qu'ils croient être au-dessus de tout; si on les laissait faire, ils se regarderaient comme supérieurs aux princes du sang, et la plupart d'entre eux ne sont pas même véritablement nobles. J'ai une fois joliment repris un de nos ducs, comme il se mettait à la table du roi, devant le prince de Deux-Ponts; je dis tout haut: « D'où vient que » M. le duc de Saint-Simon presse tant le » prince de Deux-Ponts? A-t-il envie de le » prier de prendre un de ses fils pour page? » Tout le monde se mit à rire si fort, qu'il fallut qu'il s'en allât. »

Saint-Simon n'en voulut pas trop à Madame de cette petite mortification. Il a parlé d'elle avec vérité et justice, comme d'une nature mâle, un peu parente de la sienne. Tout ce qu'on a lu et ce qu'on lit dans les nombreuses lettres où Madame se déclare et se montre à tous les yeux n'est, en quelque sorte, que la démonstration et le commentaire du jugement premier donné par Saint-Simon. »

Notre auteur dit encore : « Madame était naturellement juste, humaine, compatissante. Elle s'inquiétait beaucoup de ses dettes et de ses créanciers, ce que les grands ne faisaient pas toujours, et on a remarqué qu'elle n'était tranquille que lorsqu'elle avait assuré avant tout cet ordre de payement, prévenant les demandes, quelquefois les désirs, et toujours l'impatience et les plaintes. »

Les lettres qu'elle écrit durant le terrible hiver de 1709 respirent la pitié pour les pauvres gens, « qui mouraient de froid comme des mouches. » Nulle princesse n'avait plus qu'elle égard à ceux qui l'entouraient et la servaient. « Elle aimait mieux quelquefois se passer des assiduités nécessaires que d'en exiger qui eussent été trop incommodes aux autres. » Elle était ce qu'on appelle une bonne maîtresse, et plus on l'approchait, plus on la regretta. « Saint-Cloud, écrivait-elle dans l'automne de 1709, n'est qu'une maison d'été; beaucoup de mes gens y ont des chambres sans cheminée; ils ne peuvent donc y passer l'hiver, car je serais cause de leur mort et je ne suis pas assez dure pour cela. Ceux qui souffrent m'inspirent toujours de la pitié. »

Voici enfin, et en quelques lignes, la conclusion de Sainte-Beuve : « Telle qu'elle est, avec toutes ses crudités et ses contradictions sur ce fonds de vertu et d'honneur, Madame est un utile, un précieux et incomparable témoin de mœurs. Elle donne la main à Saint-Simon et à Dangeau, plus près de l'un que de l'autre. Elle a du cœur; ne lui demandez pas l'agrément, mais dites : Il manquerait à cette cour une figure et une parole des plus originales, si elle n'y était pas. »

La première édition française des lettres de Madame a été publiée en 1788, sous le titre de *Fragments des lettres originales de Madame;* la dernière en 1853 (Charpentier), d'après la traduction faite par M. Brunet sur l'édition allemande qu'a publiée M. Menzel en 1843.

ÉLISABETH DE FRANCE (Philippine-Marie-Hélène), l'une des plus illustres, des plus pures et des plus sympathiques victimes de la Révolution.

Au moment d'entreprendre cette étude biographique, vient se poser devant nous un étrange, un terrible problème. Ici la sombre terreur était-elle véritablement nécessaire? Fallait-il absolument que la hache du bourreau rendît hideuse et grimaçante cette tête charmante?... Ne répondons pas, passons vite, de peur d'être obligé de renier un instant, de maudire ce qu'au fond de notre cœur nous respectons, nous admirons, la grande rénovation de 1789.

Élisabeth de France naquit à Versailles le 3 mai 1764. Dernier enfant du dauphin Louis et de Marie-Joséphine de Saxe, sa seconde femme, elle était sœur de Louis XVI et des princes qui depuis ont régné sous les noms de Louis XVIII et de Charles X.

A trois ans, elle était orpheline; enfant gâtée par son frère le duc de Berry et sa sœur Madame Clotilde, elle était capricieuse, espiègle, violente même, indomptable. Mais, par leurs soins attentifs, Mme de Marsac, Mme de Mackau, sous-gouvernantes des enfants de France, apaisent peu à peu cette nature ardente et en font la bonne et douce jeune fille, la sainte, l'héroïque femme que nous allons voir à l'œuvre.

Lorsque son frère fut devenu roi, Madame Élisabeth avait quinze ans. Il lui donna le château de Montreuil, organisa sa maison et lui assigna une rente annuelle de vingt-cinq mille livres. Cette rente, durant six années, fut servie par la généreuse enfant à une jeune fille pauvre qu'elle aimait, afin de faciliter une union que celle-ci désirait.

Que de traits semblables nous pourrions ajouter à celui-là! Un jour, son médecin Goëty lui conseille de se faire vacciner pour conjurer la petite vérole qui alors régnait à l'état épidémique. Elle y consent, prend jour et, quand revient le docteur, il voit, entourant son illustre cliente, soixante jeunes filles pauvres auxquelles elle veut faire partager les bienfaits de l'inoculation et qui, près d'elle et comme elle, recevront les soins que nécessite l'opération.

Jamais un pauvre ne frappa vainement à sa porte. L'argent manquait-il (cela arrivait souvent), vite on vendait dentelles et bijoux, chevaux et carrosses.

Ainsi vivait Madame Elisabeth en sa terre de Montreuil: bonne et douce à tous, pieuse, charitable, au milieu d'un petit monde à elle, d'une société restreinte, mais choisie, et qui l'adorait : Mme de Mackau et ses deux filles, les marquises de Souci et de Bombelles. Quelquefois elle allait voir sa tante, Madame Louise, qui s'était faite carmélite. — « Je ne demande pas mieux, lui disait le roi, que vous alliez souvent voir notre tante, à condition que vous ne la suiviez pas dans sa retraite, car j'ai besoin de vous. »

Elle aussi avait besoin de son frère, besoin de le voir tous les jours, sans cesse; car elle l'aimait, elle l'adorait. Pour lui, pour ne pas le quitter, elle avait refusé de se marier avec l'infant d'Espagne, puis avec le duc d'Aoste, second fils du roi de Sardaigne. On eût dit que de douloureux pressentiments l'avertissaient de la sublime mission qu'elle était appelée à remplir auprès de Louis XVI.

La Révolution éclata. A son premier éclair, Madame Elisabeth comprit que tout était perdu. Elle écrivait, après le 6 octobre,

à l'une de ses amies : « On nous a ramenés aux Tuileries, où rien n'était préparé ; mais nous avons dormi de l'excès de fatigue. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous sommes prisonniers ici; mon frère ne le croit pas, mais le temps le lui apprendra. Nos amis pensent, comme moi, que nous sommes perdus. Il ne nous reste d'espoir qu'en Dieu, qui n'abandonne pas ceux qu'il choisit. Mon frère est pleinement résigné à son sort; sa piété augmente avec ses malheurs. »

Elle ne quitte plus le roi. Avec lui elle va jusqu'à Varennes; avec lui aussi, hélas! elle en revient et rentre à Paris le 28 juin 1792. Un sans-culotte ivre s'imagine reconnaître en elle la reine : « Voilà l'Autrichienne, s'écrie-t-il, il faut la tuer. » Un garde national détrompe ce misérable. « Pourquoi, lui dit Madame Elisabeth, ne pas leur laisser croire que je suis la reine? vous eussiez peut-être évité un plus grand crime... »

Elle resta aux côtés de Louis XVI à l'Assemblée nationale, durant les séances longues, graves, terribles, où fut prononcée la déchéance du roi et discuté le choix de la prison destinée à la famille royale; avec lui elle fut enfermée au Temple. C'est là surtout qu'il faut la voir pour apprécier la grandeur de son âme, la bonté de son cœur, sa charité, sa piété. « Elisabeth, dit l'historien des *Révolutions*, mettait tous ses soins à s'oublier elle-même, pour ne s'occuper que des autres. A la cour, elle avait été le modèle de la bonté; au Temple, elle était celui de la patience et de la résignation. Pieuse sans superstition, philosophe sans morgue, elle était aussi savante, sans vouloir le paraître. L'étude et l'amitié faisaient son bonheur; sa bienfaisance durant ses jours prospères contribuait à celui des misérables; depuis qu'elle était prisonnière, elle ne possédait plus que les trésors de son cœur, qu'elle partageait entre son frère, sa sœur et leurs enfants. »

Après la mort de Louis XVI, Marie-Antoinette fut transférée à la Conciergerie. Restée seule, Madame Elisabeth ne sentit pas un instant son courage faiblir. Ecoutez la prière que, tous les soirs, avant de se laisser aller au sommeil, elle adressait à Dieu : « Que m'arrivera-t-il, ô mon Dieu? Je n'en sais rien! Tout ce que je sais, c'est qu'il ne m'arrivera rien que vous n'ayez réglé, prévu ou ordonné de toute éternité; cela me suffit, ô mon Dieu, cela me suffit; j'adore vos décrets éternels et impénétrables, je m'y soumets de tout mon cœur pour l'amour de vous; je veux tout, j'accepte tout, je vous fais le sacrifice de tout, et j'unis ce sacrifice à celui de Jésus-Christ, mon divin Sauveur; je vous demande, en son nom et par ses mérites, la patience dans mes peines et la soumission parfaite qui vous est due pour tout ce que vous voulez ou permettez. Ainsi soit-il. »

Cependant l'heure était arrivée. Le 20 floréal an II (9 mai 1794), à sept heures du soir, le sieur Monet, huissier, sur un ordre de Fouquier-Tinville, ratifié par le conseil, se présenta au Temple, d'où il arracha Elisabeth pour la conduire à la Conciergerie, où immédiatement elle subit son premier interrogatoire. Voici en entier le procès-verbal de comparution; c'est un document qui appartient à l'histoire.

« Cejourd'hui 20 floréal, l'an II de la République française, une et indivisible, nous, Gabriel Deliége, vice-président du tribunal révolutionnaire, assisté d'Anne Ducray, commis-greffier du tribunal, et en présence d'Antoine-Quentin Fouquier, accusateur public, avons fait amener de la maison d'arrêt, dite de la Conciergerie, la ci-après nommée, à laquelle nous avons demandé ses nom, surnoms, âge, profession, pays et demeure.

» A répondu se nommer Elisabeth-Marie Capet, sœur de Louis Capet, âgée de trente ans, native de Versailles, département de Seine-et-Oise.

» D. Avez-vous, avec le dernier tyran, conspiré contre la sûreté et la liberté du peuple français?

» R. J'ignore à qui vous donnez ce titre, mais je n'ai jamais désiré que le bonheur des Français.

» D. Avez-vous entretenu des correspondances et intelligences avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la République, et notamment avec les frères de Capet et les vôtres, et ne leur avez-vous pas fourni des secours en argent?

» R. Je n'ai jamais connu que des amis des Français; jamais je n'ai fourni de secours à mes frères, et depuis le mois d'août 1792 je n'ai reçu de leurs nouvelles ni ne leur ai donné des miennes.

» D. Ne leur aviez-vous pas fait passer des diamants?

» R. Non.

» D. Je vous fais observer que votre réponse n'est point exacte sur l'article des diamants, attendu qu'il est notoire que vous avez fait vendre vos diamants en Hollande et autres pays étrangers, et que vous avez fait passer le prix en provenant, par vos agents, à vos frères pour les aider à soutenir leur rébellion contre le peuple français.

» R. Je dénie le fait, parce qu'il est faux.

» D. Je vous fais observer que, dans le procès qui eut lieu en novembre 1792, relativement au prétendu vol des diamants que vous portiez autrefois, il a pareillement été prouvé que le prix en avait été transmis à vos frères par vos ordres; pour quoi je vous somme de vous expliquer catégoriquement sur ces faits.

» R. J'ignore les vols dont vous venez de me parler; j'étais à cette époque au Temple, et je persiste au surplus dans ma précédente dénégation.

» D. N'avez-vous pas eu connaissance que le voyage déterminé par votre frère Capet et Marie-Antoinette pour Saint-Cloud, à l'époque du 18 avril 1791, n'avait été imaginé que pour saisir l'occasion de sortir de France?

» R. Je n'ai eu connaissance de ce voyage que par l'intention qu'avait mon frère de prendre l'air, attendu qu'il n'était pas bien portant.

» D. Je vous demande s'il n'est pas vrai, au contraire, que le voyage n'a été arrêté que par suite de conseils de différentes personnes qui se rendaient alors habituellement au ci-devant château des Tuileries, notamment de Bonnal, ex-évêque de Clermont, et autres prélats et évêques, et vous-même n'avez-vous pas sollicité le départ de votre frère?

» R. Je n'ai point sollicité le départ de mon frère, qui n'a été décidé que d'après l'avis des médecins.

» D. N'est-ce pas pareillement à votre sollicitation et à celle de Marie-Antoinette, votre belle-sœur, que Capet, votre frère, a fui de Paris dans la nuit du 20 au 21 juin 1791?

» R. J'ai appris dans la journée du 20 que nous devions tous partir dans la nuit suivante, et je me suis conformée à cet égard aux ordres de mon frère.

» D. Le motif de ce voyage n'était-il pas de sortir de France et de vous réunir aux émigrés et autres ennemis du peuple français?

» R. Jamais mon frère ni moi n'avons eu l'intention de quitter notre pays.

» D. Je vous fais observer que cette réponse n'est pas exacte; car il est notoire que Bouillé avait donné les ordres à différents corps de troupes de se trouver à un point convenu pour protéger cette évasion, de manière à pouvoir vous faire sortir, ainsi que votre frère et autres, du territoire français, et que même tout était préparé à l'abbaye d'Orval, située sur le territoire du despote autrichien, pour vous recevoir; et vous fais observer, au surplus, que les noms supposés par vous et votre frère ne permettent pas de douter de vos intentions.

» R. Mon frère devait aller à Montmédy, et je ne lui connaissais pas d'autres intentions.

» D. Avez-vous connaissance qu'il ait été tenu des conciliabules secrets chez Marie-Antoinette, ci-devant reine de France, lesquels s'appelaient *comité autrichien?*

» R. Je sais parfaitement qu'il n'y en a jamais eu.

» D. Je vous fais observer qu'il est cependant notoire que les conciliabules se tenaient de deux jours l'un, depuis minuit jusqu'à trois heures du matin, et que même ceux qui étaient admis passaient par la pièce que l'on appelait alors la Galerie des tableaux.

» R. Je n'en ai aucune connaissance.

» D. N'étiez-vous point au palais des Tuileries les 28 février 1791, 20 juin et 10 août 1792?

» R. J'étais au château les trois jours, et notamment le 10 août 1792, jusqu'au moment où je me suis rendue avec mon frère à l'Assemblée nationale.

» D. Ledit jour 28 février, n'avez-vous pas eu connaissance que le rassemblement des ci-devant marquis, chevaliers et autres, armés de sabres et de pistolets, était encore pour favoriser une nouvelle évasion de votre frère et de toute la famille, et que l'affaire de Vincennes, arrivée le même jour, n'avait été imaginée que pour faire diversion?

» R. Je n'en ai eu aucune connaissance.

» D. Qu'avez-vous fait dans la nuit du 9 au 10 août?

» R. Je suis restée dans la chambre de mon frère, où nous avons veillé.

» D. Je vous fais observer qu'ayant chacun vos appartements, il paraît étrange que vous vous soyez réunis dans celui de votre frère, et sans doute que cette réunion avait un autre motif, que je vous interpelle d'expliquer.

» R. Je n'avais d'autre motif que celui de me réunir toujours chez mon frère lorsqu'il y avait des mouvements dans Paris.

» D. Cette même nuit, n'avez-vous pas été avec Marie-Antoinette dans une salle où étaient des Suisses occupés à faire des cartouches, et notamment n'y avez-vous pas été de neuf heures et demie à dix heures du soir?

» R. Je n'y ai pas été et n'ai nulle connaissance de cette salle.

» D. Je vous fais observer que cette réponse n'est point exacte; car il est établi, dans différents procès qui ont eu lieu au tribunal du 17 août 1792, que Marie-Antoinette et vous aviez été plusieurs fois dans la nuit trouver les gardes suisses, que vous les aviez fait boire et les aviez engagés à confectionner des cartouches, dont Marie-Antoinette en fit mordre plusieurs.

» R. Cela n'a pas existé, et je n'en ai aucune connaissance.

» D. Je vous représente que les faits sont trop notoires pour ne pas vous rappeler les différentes circonstances relatives à ceux par vous déniés, et pour ne pas savoir le motif qui avait déterminé les rassemblements de troupes de tout genre qui se sont trouvés cette même nuit aux Tuileries; pour quoi je vous somme de déclarer si vous persistez, comme dans vos précédentes dénégations, à nier les motifs de ces rassemblements.

» R. Je persiste dans mes précédentes dénégations, et j'ajoute que je ne connaissais pas de motifs de rassemblements; je sais seulement, comme je l'ai déjà dit, que les corps constitués pour la sûreté de Paris étaient venus avertir mon frère qu'il y avait du mouvement dans les faubourgs, et que, dans cette occasion, la garde nationale se rassemblait pour sa sûreté, comme la Constitution le prescrivait.

» D. Lors de l'évasion du 20 juin, n'est-ce pas vous qui avez emmené les enfants?

» R. Non, je suis sortie seule.

» D. Avez-vous un défenseur, ou voulez-vous en nommer un?

» R. Je n'en connais pas.

» De suite, nous lui avons nommé Chauveau-Lagarde pour conseil.

» Lecture faite du présent interrogatoire, a persisté et a signé avec nous et notre greffier.

» *Signé :* Elisabeth-Marie, A.-Q. Fouquier, Deliége, Ducray, greffier. »

Après cet interrogatoire, le greffier Ducray lut l'acte d'accusation dressé par Fouquier-Tinville, et que voici :

» Antoine Fouquier, accusateur public près le tribunal révolutionnaire, expose que c'est à la famille Capet que le peuple français doit tous les maux dans lesquels il a gémi pendant tant de siècles.

» C'est au moment où l'excès de l'oppression a forcé le peuple de briser ses chaînes, que toute cette famille s'est réunie pour le plonger dans un esclavage plus cruel encore que celui dont il voulait sortir. Les crimes de tout genre, les forfaits amoncelés de Capet, de la Messaline Antoinette, et des deux frères d'Elisabeth sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en tracer ici le tableau; ils sont écrits en caractères de sang dans les annales de la Révolution, et les atrocités inouïes exercées par les barbares émigrés ou les sanguinaires satellites des despotes; les meurtres, les incendies, les ravages; enfin, les assassinats inconnus aux monstres les plus féroces, qu'ils commettaient sur le territoire français, sont encore commandés par cette détestable famille, pour livrer de nouveau une grande nation au despotisme et aux fureurs de quelques inconnus.

» Elisabeth a partagé tous ces crimes; elle a coopéré à toutes ces trames, à tous ces complots formés par ses infâmes frères, par la scélérate impudique Antoinette et toute la horde des conspirateurs qui s'étaient réunis autour d'eux; elle a été associée à tous les projets, elle a encouragé tous les assassins de la patrie. Les complots de juillet 1789, la conjuration du 6 octobre suivant, dont les d'Estaing, Villeroy et autres, qui viennent d'être frappés du glaive de la loi, étaient les agents; enfin toute cette chaîne non interrompue de conspirations pendant quatre ans entiers, ont été suivis et secondés de tous les moyens qui étaient au pouvoir d'Elisabeth. C'est elle qui, au mois de juin 1791, a fait passer les diamants, qui étaient une propriété nationale, à l'infâme d'Artois, son frère, pour le mettre en état d'exécuter les projets concertés avec lui, et de soudoyer les assassins contre la patrie; c'est elle qui entretenait avec son autre frère, devenu aujourd'hui l'objet de la dérision et du mépris des despotes coalisés chez lesquels il est allé déposer son imbécile et lourde nullité, la correspondance la plus active; c'est elle qui voulait, par l'orgueil et le dédain... avilir et humilier les hommes libres qui consacraient leur temps à garder leur tyran; c'est elle enfin qui prodiguait des soins aux assassins envoyés aux Champs-Elysées par le despote pour provoquer les braves Marseillais, et qui pansait les blessures qu'ils avaient reçues dans leur fuite précipitée. Elisabeth avait médité avec Capet et Antoinette le massacre des citoyens de Paris dans l'immortelle journée du 10 août; elle veillait dans l'espoir d'être témoin de ce carnage nocturne; elle aidait la barbare Antoinette à mordre des balles, et encourageait par ses discours les jeunes personnes que des prêtres fanatiques avaient conduites au château pour cette horrible occupation. Enfin, trompée dans l'espoir que toute cette horde de conspirateurs avait, que tous les citoyens se présenteraient pendant la nuit pour renverser la tyrannie, elle fuit au jour avec le tyran et sa femme, et fut attendre dans le temple de la souveraineté nationale que la horde d'esclaves soudoyés et dévoués aux forfaits de cette cour parricide eût noyé la liberté dans le sang des citoyens, et lui eût fourni ensuite les moyens d'égorger ces représentants au milieu desquels ils avaient été chercher un asile.

» Enfin on l'a vue, depuis le supplice mérité du plus coupable des tyrans qui ait déshonoré la nature humaine, provoquer le rétablissement de la tyrannie en prodiguant avec Antoinette, au fils de Capet, les hommages de la royauté et les prétendus honneurs dus au trône. »

Madame Elisabeth, et les vingt-quatre victimes qu'elle entraînait avec elle dans sa chute, furent de nouveau interrogées; puis le tribunal rendit le jugement suivant :

« Attendu... qu'il est constant qu'Elisabeth Capet... est convaincue d'être complice de ces complots, etc. :

» En conséquence, le tribunal, après avoir entendu l'accusateur public en son réquisitoire, et les lois par lui invoquées sur l'application de la peine, a condamné à la peine de mort Elisabeth Capet, ainsi que les vingt-quatre autres dénommés ci-dessus, compris avec elle dans le même acte d'accusation. »

« C'est bien, dit Madame Elisabeth après avoir entendu son arrêt de mort; je vais me préparer à mourir. » Quand le bourreau se présenta, elle était prête en effet.

M. Louis Jourdan, dans son livre intitulé les *Femmes devant l'échafaud*, a raconté d'un cœur ému la dernière heure de la douce et sainte femme, emportée fatalement, brisée par la tourmente révolutionnaire; nous ne pourrions mieux que cet historien redire cette douloureuse odyssée; donnons-lui donc la parole.

« Le 10 mai 1794, la foule se pressait plus nombreuse, plus agitée que d'habitude sur les quais et sur la place de la Révolution. Des groupes d'hommes et de femmes avaient passé la nuit aux abords de la Conciergerie, d'autres autour de l'échafaud, afin de ne rien perdre du spectacle que, depuis plusieurs jours, on attendait avec grande impatience.

» On savait que, la veille, Madame Elisabeth, sœur du roi Louis XVI, avait comparu devant le tribunal révolutionnaire, accompagnée de vingt-quatre accusés, parmi lesquels étaient de nobles dames, ses complices! Complices de quoi? accusées de quel crime? Fouquier-Tinville lui-même, le farouche accusateur public, eût été bien embarrassé de répondre à ces questions.

» Madame Elisabeth était la petite-fille de Louis XV, la sœur de Louis XVI, la belle-sœur de Marie-Antoinette. Parmi les vingt-quatre personnes qui étaient accusées avec elle, quelques-unes avaient appartenu à la société élégante et titrée, ou portaient des noms illustres; il n'en fallait pas davantage; là était leur crime.

» Evidemment elles n'aimaient pas, elles ne pouvaient pas aimer la Révolution, puisque cette Révolution inaugurait des principes destructifs de l'ancien ordre social; elles étaient dans leur droit à coup sûr : nous ne pouvons pas aimer ce qui nous nuit ou va nous nuire.

» La Révolution, elle aussi, était dans son droit; elle ne pouvait pas aimer ses ennemis; elle était menacée au dehors par les armées étrangères, au sein desquelles se trouvaient les frères, les maris, les amis de ces femmes qu'elle tenait captives; elle était menacée au dedans par des rébellions et des intrigues sans cesse renaissantes. Folle de colère, passionnée pour la défense du territoire national, elle frappait aveuglément tout ce qui, de loin ou de près, appartenait à ses ennemis. Ce n'était plus la justice, c'était la guerre.

» Madame Elisabeth et ses compagnes allaient donc subir les terribles lois de la guerre. Elles étaient vaincues! *Væ victis!* « Malheur » aux vaincus! »

» Tout à coup, les cris, les chants, les apostrophes, les mille bruits qui surgissaient de la foule cessèrent.

» Quatre charrettes venaient de déboucher sur la place du Palais-de-Justice; la grille qui enceint le palais s'ouvrit pour leur livrer passage, puis se referma soudain.

» Bientôt, sur le seuil de la prison, apparut une femme vêtue de noir, pâle, sérieuse et calme; son attitude était digne et fière; elle monta la première sur une des charrettes, elle promena un regard ferme et bienveillant sur la foule, qui observait chacun de ses mouvements, puis elle leva les yeux au ciel, ses lèvres murmurèrent une prière, et déjà elle semblait ne plus appartenir à ce monde qu'elle allait quitter.

» C'était Madame Elisabeth.

» Auprès d'elle, et successivement sur les autres charrettes prirent place ses coaccusés, hommes et femmes.

» Un détachement de cavalerie, le bourreau et ses valets, un huissier délégué par le tribunal révolutionnaire, prirent la tête du sinistre cortége, et les pesantes charrettes, longeant les quais populeux, se dirigèrent vers la place de la Concorde. Dans ce temps-là, on ne songeait guère à la concorde, c'était la place de la Révolution; le peuple lui donnait aussi le nom de place de la Guillotine, car le fatal instrument de mort y était en permanence.

» On raconte que pendant le trajet, et au moment où la première charrette débouchait sur le pont, un coup de vent emporta la coiffe de Madame Elisabeth, et qu'aussitôt les dames qui allaient mourir avec elle, voyant la princesse découverte, par un mouvement spontané, se décoiffèrent aussi. Elles l'eussent fait, sans doute, mais un détail nuit à la véracité de cette anecdote : toutes, Madame Elisabeth aussi bien que ses compagnes, avaient les mains liées.

» Ce qui est moins contestable, c'est que, lorsque les lourds véhicules furent arrivés à leur destination, le bourreau et ses aides